

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Janvier 2019 provisoire	49	1	62	12
Janvier 2018	17	3	20	8
Variation	32	-2	42	4
Evolution 2019/2018	188%	-67,00 %	210%	50%

Le mois de janvier 2019 a été un bon mois (1 tué), en baisse par rapport à janvier 2018 (3 tués) mais avec un nombre élevé d'accidents et de blessés notamment légers (50 en 2019 contre 12 en 2018)

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Janvier 2019	0	0	0	0	0	1	0	1
Janvier 2018	1	0	0	1	0	1	0	3

On constate en janvier 2019 une baisse de la mortalité routière

Sécurité routière – les piétons

La vitesse pratiquée par l'utilisateur a un impact sur la distance d'arrêt (*), en effet, alors qu'il suffit de 28m pour s'arrêter à 50km/h, il faudra 8m de plus à 60 km/h. Cette différence de 10 km/h de la vitesse pratiquée a notamment un impact sur la sécurité des piétons ; Alors qu'à 50km/h la voiture s'arrête avant le piéton, à 60km/h le piéton est percuté à une vitesse de 40 km/h et ses chances de survie sont minimes (25 piétons ont été tués en agglomération entre 2008 et 2017 sur un total de 46 tués piétons)

(*) : distance d'arrêt = distance parcourue pendant le temps de réaction (minimum de 1 seconde) + distance de freinage

La distance de freinage est directement liée à la vitesse pratiquée, à l'état de la chaussée (route mouillée) mais aussi à l'état du véhicule (freins, pneus, amortisseurs, etc.)

Respectons toujours les limitations de vitesse !

Rappel : décret n°2018-795 du 17 septembre 2018 (JO du 18 septembre 2018) relatif à la sécurité routière : Renforcement de la protection des piétons (sanctions plus fortes en cas de refus de priorités aux piétons avec un retrait de 6 points au lieu de 4 et usage désormais possible de la vidéo-verbalisation)

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



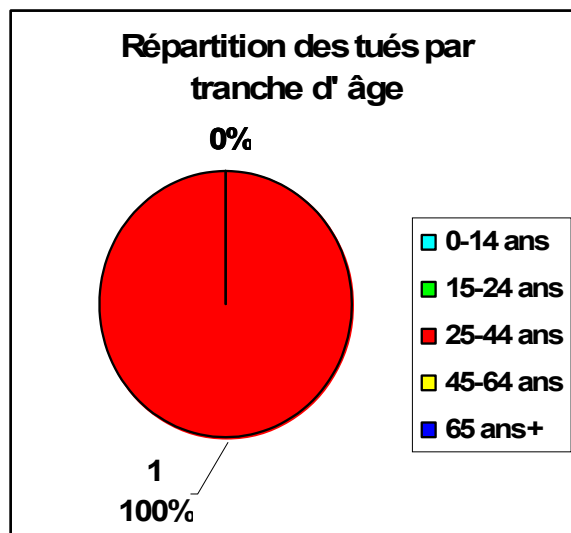
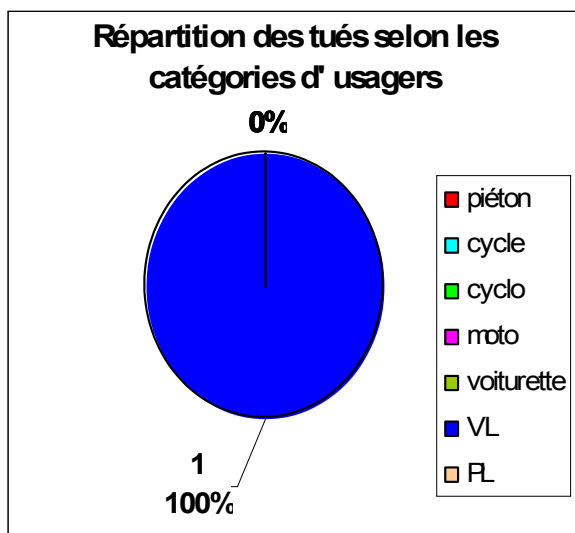
**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

DIRECTION DE L' ENVIRONNEMENT DE L' AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE LA MARTINIQUE

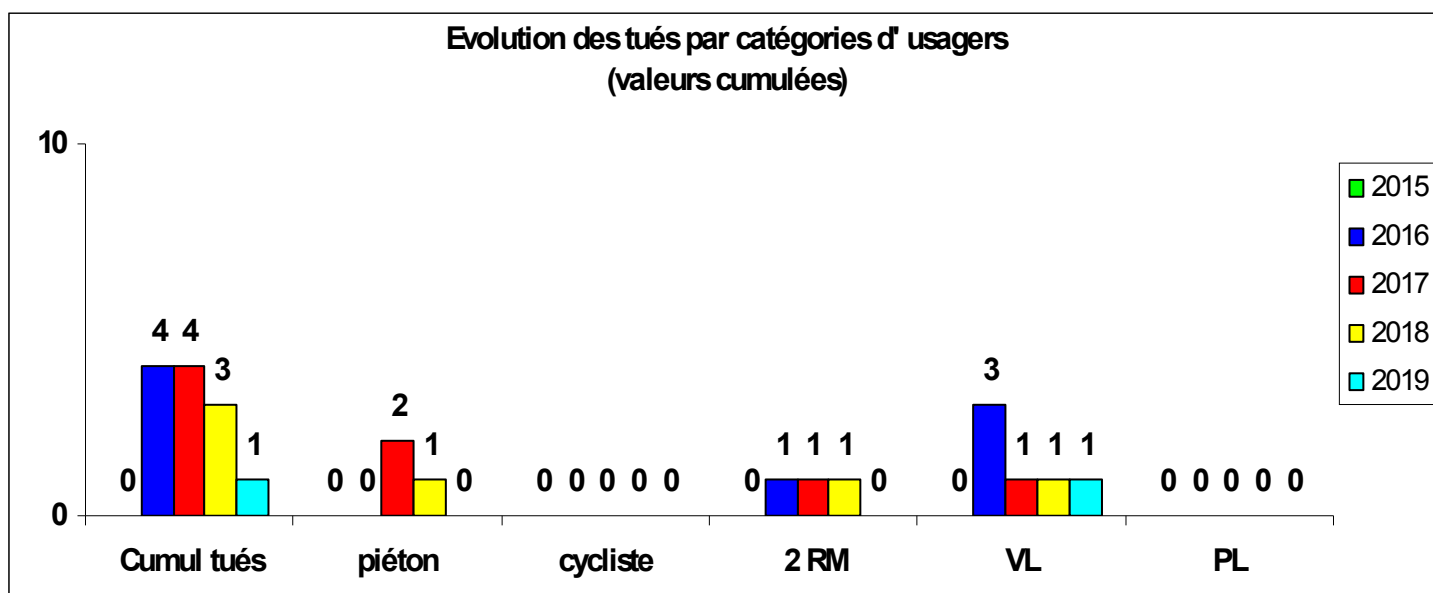
BP 7212 Pointe de Jaham 97274 Schoelcher cedex tel : 05 96 59 57 00 – fax 05 96 59 58 00

<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/> / <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2019) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



La moyenne d'âge des tués est de 38 ans (45 ans en 2018 pour 3 tués)



La mortalité routière (1 tué) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (3 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
 implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

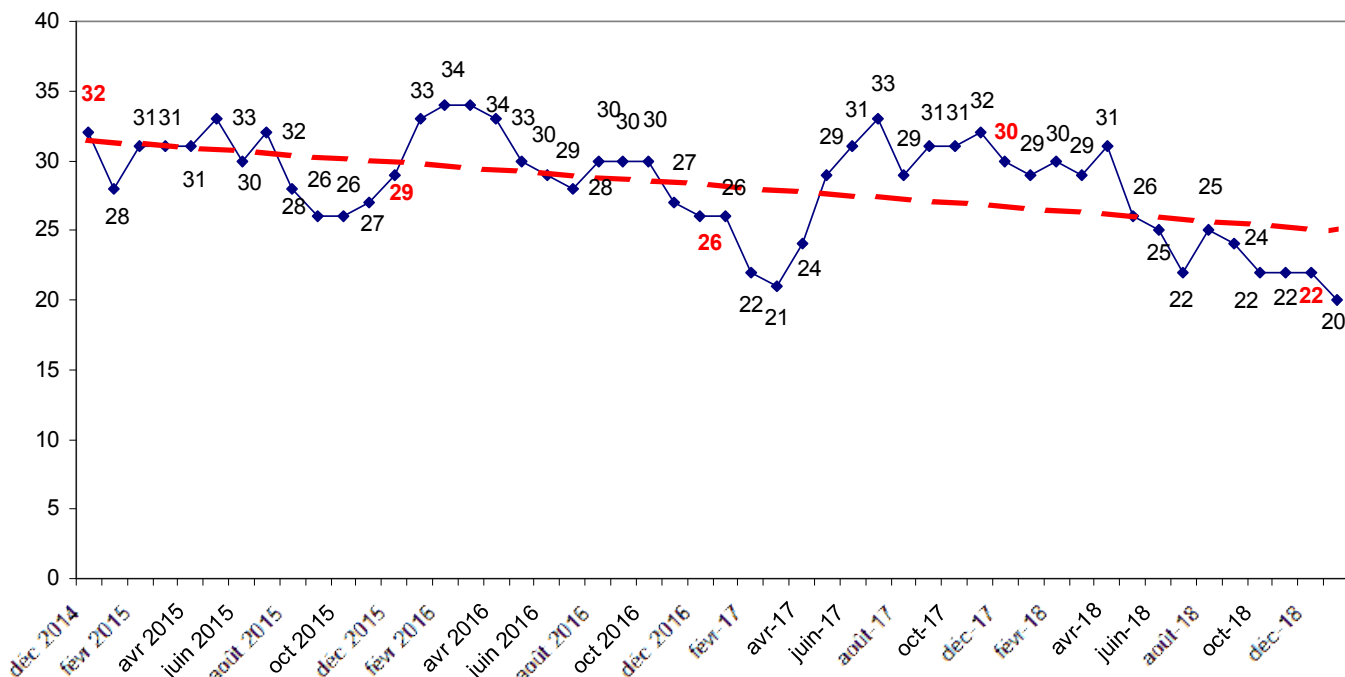
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)





Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants restait dans la moyenne des 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), la tendance actuelle est à la baisse depuis avril 2018, ce mois de janvier 2019 confirme cette tendance avec un chiffre de tués en glissement annuel jamais atteint (20 tués)
 rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (22 tués en 2018), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3448 tués en 2017 en métropole : source ONISR et 3259 tués en 2018 en métropole : estimations provisoires ONISR)



CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 JANVIER 2019

Martinique
 Superficie: 1128 km2
 Population: 387000 hab.

Catégories d' usagers

 VL (1)

 L'accident mortel encadré en vert est du mois de Janvier 2019

 Routes nationales
 Routes départementales

0 5 10
kilomètres

